

Offre de recrutement Personnel médical



PRATICIEN PSYCHIATRE A L'UNITE SANITAIRE EN MILIEU PENITENTIAIRE DE ROANNE (H/F)

CONTRAT

Contrat à pourvoir à compter du Avril **2021**.

Temps proposé : 5 demies journées par semaine. Possibilité de compléter le temps de travail par un poste en psychiatrie générale sur le CH de Roanne ou sur une autre structure.

Différents statuts possible : **praticien hospitalier, praticien contractuel, assistant spécialiste.**

DESRIPTIF

Environnement :

Située à **50 minutes au nord de Lyon**, la ville de Roanne est au carrefour d'un nœud autoroutier et ferroviaire permettant d'accéder à de grandes agglomérations rapidement (Clermont-Ferrand 1h, Saint-Etienne 45 mn). **Elle est située à 2h50 de Paris**, via la desserte bus-TGV Roanne-Le Creusot-Paris Gare de Lyon.

Au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième région de France en termes de PIB et de population, la ville de Roanne concilie qualité de vie, gastronomie, culture et patrimoine. Rejoindre Roanne, c'est rejoindre une agglomération et un territoire dynamique de 100 000 habitants particulièrement bien reliés aux axes de communication et aux grands espaces touristiques français (Montagne du nord, bassin méditerranéen, Europe du sud).

L'Unité sanitaire en milieu pénitentiaire (USMP) est située au sein du centre de détention de Roanne. Elle dépend administrativement de **Centre Hospitalier de Roanne**. La population cible de l'USMP de Roanne est constituée de personnes placées sous main de justice condamnées pour des peines supérieures à deux ans d'emprisonnement.

Les unités de soins en milieu pénitentiaire ont à charge d'assurer **les soins ambulatoires de premiers recours des personnes sous mains de justice et la continuité et la coordination de leurs soins**. La prévention et l'éducation à la santé font parties de leurs missions. Les pathologies rencontrées sont celles classiquement retrouvées dans la population générale, en médecine de premier recours de ville.

Activité principale :

Les psychiatres de l'unité sanitaire ont en **charge le diagnostic, le traitement, et le suivi des patients atteints de troubles psychiatriques**. Ils ont la responsabilité de la coordination du projet de santé mentale et des soins psychiatriques pour leurs patients. Ils sont accompagnés dans cette mission par le coordonnateur et chef de service de l'USMP.

Au carrefour du médicale, du sanitaire et du médico-légale, la pratique des soins en milieu pénitentiaire mobilise également **une réflexivité éthique quotidienne pour assurer un juste positionnement dans la relation soignant – soigné avec une patientèle hors du commun**.

L'USMP en quelques chiffres :

- 895 personnes prises en charge en 2019
- 4256 consultations de médecine générale
- 700 consultations de psychiatrie



L'équipe de l'USMP comprend des secrétaires, un logisticien, un cadre de santé, des infirmiers, des psychologues, un.e psychomotricien.ne, un.e kinésithérapeute, un dentiste et une assistante dentaire, des psychiatres et des médecins généralistes. U

ne pharmacie à usage interne est au cœur de l'unité permettant une étroite collaboration avec les préparatrices en pharmacie et les pharmaciennes.

L'offre de soins est renforcée par l'intervention régulière au sein de l'USMP de manipulateurs radio, de podologues, d'ophtalmologistes, de gynécologues, d'addictologues et de stomatologues. Des actions d'éducation et de promotion en santé sont régulièrement organisées par l'USMP seule ou en lien avec des associations spécialisées.

Le travail pluridisciplinaire est très important au sein du service, en lien avec les psychologues, et les somaticiens. Des temps d'échanges autour des patients sont formalisés et réguliers. Des prises en charges groupales peuvent être initiées, à partir de médiations, sous impulsions des professionnels.

Compétences requises :

Sens de l'organisation, intégration à une équipe paramédicale et médicale, capacités relationnelles auprès des patients et familles.

Connaissance en psychiatrie générale et en addictologie.

Attrait (ou formation) pour la psychiatrie légale, la criminologie, et la clinique des violences.

Attrait pour le travail avec les partenaires du milieu judiciaire.

CONDITIONS

Pour postuler à cette offre vous devez :

- Casier judiciaire vierge
- Etre titulaire d'un diplôme de médecine et d'un DES de psychiatrie et inscrit au conseil national de l'ordre des médecins ;
- Expérience en psychiatrie légale.

PERSONNES À CONTACTER

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter **Monsieur le Dr. GABRIEL-SEGARD Tristan**, médecin psychiatre du service, Tristan.Gabriel-Segard@chu-st-etienne.fr – tél **04 77 44 30 00** ;

Les candidatures et C.V. sont à adresser à la direction des affaires médicales à l'adresse mail suivante : jeremie.guerin@ch-roanne.fr, tél : 04 77 44 33 04.

